

<http://www.snetap-fsu.fr/Auvergne-nouveau-boycott-du-CTREA.html>



Auvergne : nouveau boycott du CTREA

- En Région -

Date de mise en ligne : vendredi 11 octobre 2013

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Les représentants du personnels ne siégeront pas non plus au [CTREA](#) Auvergne du 18 octobre 2013

Marmilhat le 11 octobre 2013

Une nouvelle fois, nous ne siégerons pas au CTREA : Pourquoi ?

Nous ne siégerons pas pour les mêmes raisons précisées lors des précédents [CTREA](#). Nous ne sommes toujours pas entendus par Madame la Directrice Régionale de l'Agriculture et de la Forêt. **Le dialogue social est impossible dans le cadre préétabli d'une enveloppe budgétaire restreinte et insuffisante pour répondre au fonctionnement normal du service public d'enseignement agricole.** Ces restrictions budgétaires sont présentées comme un fait indiscutable et indépassable, ainsi tous les arguments objectifs n'ont plus leur place, les revendications ne sont pas prises en compte, les principes démocratiques sont bafoués. Pourtant ces restrictions ne sont-elles pas le résultat de choix politiques ? Nous demandons à ce gouvernement de faire d'autres choix afin de permettre le bon fonctionnement du service public et que les règles soient respectées. Ce sont ces choix politiques qui permettent les réformes des différents diplômes avec la fermeture d'établissements, de classes, le non respect des grilles horaires, les suppressions de postes, le développement de la précarité avec la multiplication des postes à temps partiel, la dégradation des conditions de travail avec une augmentation considérable du mal être au travail. La fermeture du site de Lapalisse en dehors de toute instance est l'aboutissement dramatique de ces choix politiques que l'on nous présente comme des faits sur lesquels nous ne pouvons rien.

La rentrée 2013 ne se fait pas dans le respect des référentiels et dans l'intérêt des élèves et des personnels. Cette rentrée encore dégradée illustre une fois de plus le désengagement progressif de l'état et de la région. Encore une fois la Dotation Globale Horaire est insuffisante ce qui se traduit par :

- 1. La fermeture du Lycée de Lapalisse, fermeture uniquement justifiée par la politique d'austérité et faite en dehors de tout cadre légal.
- 2. Fermeture de la 4ème classe de seconde GT au [LEGTA](#) de Marmilhat.
- 3. Non respect des référentiels : certains dédoublement réglementaires et les groupes à effectifs réduits en cycle S qui ne sont pas soumis à des seuils ne sont pas mis en place.
- 4. Des plafonds de recrutement.
- 5. Suppression de postes budgétaires et d'agents contractuels : 2 enseignants à Lapalisse, 2.5 à Marmilhat, 1 à Aurillac, 2 administratifs à Lapalisse, 1 à Marmilhat, 1 [CPE](#), 2 personnels [TOS](#) et 1 proviseur-adjoint à Lapalisse.....
- 6. Un déficit de plusieurs postes d'assistants d'éducation ce qui remet en cause la sécurité des élèves.
- 7. La multiplication des postes à temps partiel et/ou sur plusieurs établissements.
- 8. Le non-remplacement des personnels administratifs
- 9. La fusion déguisée du lycée agricole public et du lycée éducation nationale d'Yssingaux sous prétexte de la création d'un cycle S. Le rapprochement annonciateur de fusion entre Moulins et Durdat.

Nous demandons, dans l'immédiat :

- 1. Un réajustement de la Dotation Globale Horaire à hauteur des besoins afin qu'un service public d'enseignement de qualité soit proposé aux élèves.
- 2. La création dans les plus brefs délais des postes d'assistants d'éducation nécessaires au respect des textes et de la spécificité de chaque [EPL](#) qui sont souvent sur plusieurs sites.

- 3. Le respect de la loi concernant les groupes à effectifs réduits en cycle S.

À plus long terme, nous demandons :

- 1. L'arrêt de toutes les « Réformes » (diplômes, décentralisation...) et le retour à des formations établies au niveau national et bâties dans l'intérêt des élèves et non pour répondre à des logiques budgétaires et aux politiques d'austérité.
- 2. L'arrêt des suppressions de postes et le rétablissement des postes supprimés.
- 3. L'arrêt des fusions et des fermetures d'établissements.
- 4. Le respect des vœux [1] adoptés les 24 et 25 juin 2013 par le Conseil Académique de l'Éducation Nationale et par le Conseil Régional Auvergne demandant le maintien du Lycée de Lapalisse.

Les représentants SNETAP au CTREA

[1] voir ci-dessous